

Club « DES Maintenant en Europe »

« Aller à l'idéal et comprendre le réel », Jean Jaurès

Samedi 7 octobre 2006, 10h-13h30

A L'Estran, 10 rue Ambroise Thomas, Paris, IXe (Métro Bonne Nouvelle)

25^{ème} anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France

Ateliers d'Automne, 2^{ème} saison

Réformes pénales

A l'aune des recommandations du Conseil de l'Europe

Sous la présidence de Mme Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe, ancienne secrétaire générale du Conseil de l'Europe.

Animé par Pierre V. Tournier

Quatre questions en débat :

1. Aujourd'hui 52 % (seulement) des français se déclarent opposés au rétablissement de la peine de mort (sondage TNS Sofres). Est-il raisonnable de militer pour l'abolition de la réclusion criminelle à perpétuité ? Si oui avec quelles propositions alternatives crédibles ? **Discutant : Pierre Pélissier.**
2. En 2005, 5 % des détenus condamnés libérés ont bénéficié d'une libération conditionnelle et ce malgré le plaidoyer très explicite et argumenté du Conseil de l'Europe en faveur de cette mesure. Comment réformer l'application des peines privatives de liberté ? **Discutant : Alain Blanc.**
3. Comme dans la plupart des pays européens, la prison est au centre du système de sanction des délits et des crimes. Comment modifier le code pénal pour marginaliser l'usage de la privation de liberté ? **Discutant : Christian Demonchy.**
4. Après l'adoption des nouvelles règles pénitentiaires européennes (7 janvier 2006), que voudrait-on trouver dans une loi pénitentiaire que beaucoup souhaitent récrire et voir appliquée en France, lors de la prochaine législature ? **Discutant : Laurent Leriche.**

Document préparatoire : DES Maintenant, « Réformes pénales : Deux ou trois choses que j'attends d'elles », 18 pages.

"DES Maintenant en Europe", club social-démocrate c/o M. Pierre V. Tournier
43, rue Guy Môquet 75017 PARIS, Tél. Fax Rép. 01 42 63 45 04
pierre-victor.tournier@wanadoo.fr

